



Vue aérienne du site de la Cave Viticole

Avec l'annonce faite par M.Gamez, adjoint, lors du CM du 01-12-2022, dévoilant les intentions de la municipalité de s'orienter vers une opération immobilière de grande envergure, à quoi devons-nous réellement nous attendre?

Pourquoi tous ces changements d'avis, de plus en plus éloignés du programme et des annonces de la campagne ?

Quelle considération envers l'expression citoyenne des riverains lors de l'atelier participatif du 5 juillet 2022?

Pourquoi une telle urgence à se séparer de 7000m² déjà financés, proches du cœur du village et ne présentant aucun risque au plan de la sécurité?

Pour la municipalité, le bénéfice tiré à court terme de cette vente est-il plus important que l'intérêt général de la commune pour les générations futures?

Une réunion publique au sujet de l'avenir de la cave est annoncée.

Le Comité de vigilance s'étoffe et reste ouvert à votre participation.

cave-coop66410@orange.fr



Comité de V igilance
Devenir de la CAVE

Deuxième communication

*Malgré l'absence d'annonce
concrète quant à l'avenir du site
de la cave, il semblerait pourtant
que sa destination se précise.*

Inquiétude...

cave-coop66410@orange.fr

La cave avait été achetée pour éviter la construction de logements par des promoteurs privés et maîtriser l'urbanisation du site.

Ces 7000 m² représentent une réserve foncière acquise sur fonds propres (sans endetter la commune)

Le site de la cave a été acquis pour 551000€ (moins de 80€/m²)

Les 7000m² restaient communaux et donc propriété des villelonguets

1 Dans une vidéo de campagne, M. le Maire a affirmé que l'avenir de la cave pourrait s'orienter vers « une salle polyvalente ou des commerces » mais « *sur ce projet-là, je veux l'avis de tous les villelonguets* » a-t-il ajouté.

2 Dans l'Indépendant du 11 décembre 2020, M. le Maire a déclaré que son projet s'orientait « vers une salle dédiée au sport, à la culture, et aux associations ».

3 Dans l'Indépendant du 19 janvier 2022, M. le Maire a annoncé: « Nous ne pouvons pas la garder (la cave). (...) *Nous ne souhaitons pas devenir une commune de 3500 habitants, aujourd'hui, nous n'avons pas les infrastructures pour accueillir tout le monde.* »

4 Un atelier participatif mené par un bureau d'étude a eu lieu le 5 juillet 2022, limité à une quarantaine de personnes sur inscription.

Les conclusions de cette concertation ont montré une franche hostilité à la construction de logements sur le site et une volonté pour les riverains de maintenir l'identité rurale du village.

5 L'annonce est désormais faite de la mise en vente des 7000m² de ce bien communal en faveur d'un projet immobilier d'au moins « *40 à 60 logements* » comme l'a précisé M. Gamez, adjoint à l'urbanisme, lors du Conseil Municipal du 01 décembre dernier. Cette opération a été qualifiée de « prioritaire » par M. le Maire.